

# Travailleurs sociaux : des précaires au service de la précarité

On connaît l'ambiguïté de la fonction du travailleur social. Chargé de venir en aide aux plus exploités et aux plus démunis, le travailleur social est aussi un des instruments de la paix sociale, condition nécessaire au bon fonctionnement de cette société d'exploitation et de profit. Vivant au quotidien cette situation schizophrénique, il est sans cesse confronté au cynisme du pouvoir et à la détresse des populations marginalisées, paupérisées, mises au rebut.

Sous l'égide notamment du pouvoir socialiste, la gestion de la misère fût rationalisée dans les années 80 par la multiplication des associations dites d'aide sociale, d'aide par le travail ou de réinsertion. L'affaire est rentable ! L'État, la région, le département se déchargent sur ces associations de la gestion de la pauvreté en échange de quelques subsides leur permettant de faire tourner la boutique. Statut bancal, salaire minimum, horaires démentiels, le travailleur social est pris au piège. Face à la misère des personnes, il bosse le plus souvent sans compter, jonglant avec les démarches administratives, les lois arbitraires, les décrets scélérats, tentant dans ce dédale de paperasse d'aider ses semblables à rester debout, à sortir de l'impasse dans laquelle le système les pousse inexorablement.

Mais les années 80 sont bien loin. Le temps de l'aumône paternaliste est passé. Aujourd'hui, le secteur social est sommé de s'adapter aux lois du marché qui s'appliquent à la misère comme au reste de la société. Les mots clés ont changé ! Évaluation, contrôle, rentabilité, productivité, voilà les nouvelles valeurs qui régissent le fonctionnement du secteur social. A quelques exceptions près, les aides publiques aux associations de réinsertion sont de plus en plus maigres, tandis que les exigences du pouvoir sont de plus en plus fortes. Sous couvert d'insertion, le travailleur social devient malgré lui un indic, un contrôleur de la misère, un auxiliaire de police qui assure la surveillance des personnes "hors circuit". Et les gens ne s'y trompent pas. Nombreux sont ceux qui lâchent leur droit au RMI pour éviter les contrôles sur leur vie, leur façon de survivre dans la débrouille. Et nombre d'exclus ont encore plus de difficulté à vivre, ne correspondant pas aux normes administratives nécessaires pour recevoir l'aumône.

Suite de l'article : [http://cnt-ait.info/article.php3?id\\_article=1318](http://cnt-ait.info/article.php3?id_article=1318)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 24 novembre 2006**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6915-travailleurs-sociaux-precaires-au-service-precarite.html>